

Lisle-sur-Tarn et Hameau de Puech-du-Taur, Montans, Tarn, Occitanie

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

Annexes au règlement



Vue Arienne de la Bastide et du Tarn. Source : Office de Tourisme La Toscane Occitane© 2022

Atelier d'Architecture Rémi Papillault (mandataire)

Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IFU Historien EHES
11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE
T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

Studio Maureen Certain(co-traitant)

Architecte D.E, Docteur en architecture Université de Toulouse et Université CEPT Ahmedabad
48 Rue de Rémusat - 31 000 Toulouse
T : 06 89 56 14 74 / M : studiomaurencertain@gmail.com

Natacha Issot Architecte (sous-traitant)

Architecte D.E, Docteur en architecture Université de Toulouse
69 grande rue Saint Michel - 31 400 Toulouse
T : 06 71 13 28 67 / M : natacha.issot@gmail.com

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

1. Glossaire

ABF (Architecte des Bâtiments de France) : Personne chargée de la protection et de la conservation du patrimoine architectural et urbain, notamment dans les secteurs sauvegardés et les zones patrimoniales.

Allège : Partie du mur située entre le plancher et l'appui d'une fenêtre.

Arêtier : Pièce de charpente prenant place sur la ligne de rencontre saillante entre deux versants d'une toiture inclinée formant un angle sortant.

Baie : Ouverture pratiquée dans un mur pour une porte ou une fenêtre.

Bouchardage : Technique de finition de la pierre consistant à la marteler pour lui donner une texture rugueuse.

Brise-soleil : Dispositif placé sur les façades pour limiter l'ensoleillement direct tout en conservant la luminosité.

Cadastre : Document administratif recensant la répartition des propriétés foncières sur un territoire.

Châssis : Encadrement rigide supportant un vitrage dans une fenêtre ou une porte.

Chéneau : Conduit recueillant les eaux de pluie à la base d'un toit et les dirigeant vers une descente d'eau pluviale.

Combles : Espace situé sous la toiture d'un bâtiment, pouvant être aménagé ou non.

Condamnation (de percement) : Blocage définitif ou temporaire d'une ouverture (porte, fenêtre) par un mur maçonné ou un autre dispositif.

Contrevent : Panneau rigide, généralement en bois ou en métal, fixé à l'extérieur d'une fenêtre ou d'une porte pour protéger contre les intempéries, renforcer l'isolation thermique et acoustique, et parfois assurer la sécurité. Il peut être battant, coulissant ou pliant etc...

Corniche : Élément décoratif en saillie sur un mur, souvent utilisé sous le toit ou au sommet d'une façade.

Dauphin : Élément terminal d'une descente d'eau pluviale, souvent décoratif, facilitant l'évacuation des eaux.

Faitage : Ligne horizontale située au sommet d'un toit où se rejoignent deux versants.

Feuillure : Rainure pratiquée dans un encadrement de porte ou de fenêtre pour recevoir un élément mobile (vantaill, vitrage).

Heurtoir : Pièce métallique fixée sur une porte permettant de frapper pour signaler sa présence.

Hourdis : Élément de remplissage utilisé dans un plancher, généralement en béton ou en terre cuite.

Limite séparative : Frontière entre deux propriétés bâties ou non, souvent définie par le cadastre.

Loggia : Balcon ou galerie couverte, généralement en retrait d'une façade et ouverte sur l'extérieur.

Maçonnerie : Assemblage de matériaux (briques, pierres, parpaings) servant à construire les murs et structures d'un bâtiment.

Marquise : Petit auvent vitré soutenu par une structure métallique placé au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre.

Modénature : Ensemble des éléments d'ornementation en relief sur une façade (moulures, corniches, bandeaux).

Mouluration : Motif décoratif en relief sur une surface, souvent utilisé pour enrichir les corniches ou les encadrements de baies.

Mur de soutènement : Mur servant à retenir des terres ou des matériaux en hauteur pour prévenir les glissements.

Mitoyen : Se dit d'un mur ou d'un bâtiment partagé entre deux propriétés distinctes.

Ordonnancement : Agencement tramé des éléments architecturaux d'une façade (baies, colonnes, corniches, etc.).

Ossature : Structure porteuse (bois, métal, béton) assurant la stabilité d'un ouvrage.

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : Directives d'urbanisme intégrées aux PLU visant à organiser l'aménagement futur d'un territoire.

Parement : Revêtement de finition appliqué sur un mur pour en améliorer l'esthétique ou la protection.

Pare-vue : Élément servant à occulter la vue sur une propriété voisine, réalisé en bois, métal ou haie végétale.

Parcellaire : Division d'un territoire en parcelles cadastrales définissant la propriété foncière.

Penture : Élément métallique fixé sur un battant de porte ou de volet permettant sa rotation autour d'un axe.

Persienne : Contrevent ajouré permettant l'aération tout en filtrant la lumière.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : Document réglementaire définissant les règles d'occupation et d'utilisation des sols à l'échelle communale.

Pontet : Passage couvert suspendu permettant de relier deux bâtiments.

Porte bâtarde : Porte de dimensions intermédiaires souvent à double vantail asymétrique.

PVC (Polychlorure de vinyle) : Matériau plastique utilisé pour la menuiserie (fenêtres, portes).

Réfection : Rénovation ou réparation d'un élément architectural (toiture, façade, menuiserie).

Rives d'égout : Extrémité inférieure d'une toiture où l'eau s'écoule vers les gouttières.

Ripisylve : Formation végétale présente sur les berges des cours d'eau, jouant un rôle écologique et paysager.

Sarking : Technique d'isolation thermique de la toiture par l'extérieur, consistant à placer des panneaux isolants entre la charpente et la couverture.

Sarment de vigne : Rameau de la vigne, parfois utilisé comme élément décoratif en ferronnerie ou pour marquer des éléments architecturaux liés aux vignobles.

Sinistre : Détérioration importante affectant un bâtiment (effondrement, incendie, infiltration d'eau, etc.).

Souche (de cheminée) : Partie émergente d'une cheminée au-dessus du toit, permettant l'évacuation des fumées.

SRA (Service Régional de l'Archéologie) : Organisme public chargé de la gestion du patrimoine archéologique.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Tuile canal : Tuile courbe traditionnellement utilisée dans le Sud de la France pour la couverture des toitures.

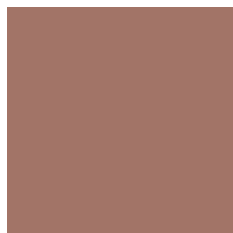
UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) : Service dépendant du ministère de la Culture, chargé du suivi et de la protection des sites patrimoniaux.

Volumétrie : Organisation des volumes d'un bâtiment ou d'un ensemble urbain.

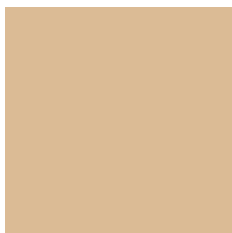
Vue remarquable : Perspective paysagère ou architecturale à préserver pour maintenir la qualité visuelle d'un site.

2. Complément à la palette générale

En complément de la palette générale fournie p.40 du règlement les références St Astier suivantes ou équivalentes peuvent être employées.



Teinte 108



Teinte 028



Teinte 029



Teinte 025



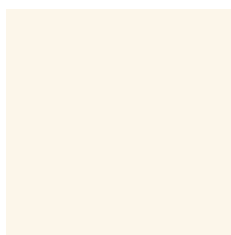
Teinte 024



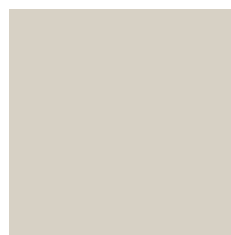
Teinte 031



Teinte 026



Teinte 057



Teinte 070



Teinte 597